

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****AC Hoof & Claw-Spray****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de soins pour animaux

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

EW Nutrition GmbH

Hogenbögen 1

49429 Visbek

N° de téléphone +49 (0)4445 98 68 - 0

N° Fax +49 (0)4445 98 68 - 119

e-mail info@ew-nutrition.com

Service émetteur / téléphone

+49 (0)421 5 72 92 - 0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Responsable de la mise sur le marché Suisse:**Adresse**

IFR Associés SA,

Rue de Mont-Blanc 14

1201 Genève

N° de téléphone +41 223432316

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aérosol 1; H222

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

Aquatic Chronic 2; H411

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

SGH02



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Forme des mélanges explosifs au contact de l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Spray de soins à huile formant un film protecteur

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, naphta léger (pétrole), hydrotraité		
	64742-49-0 265-151-9 649-328-00-1 01-2119475133-43	Asp. Tox. 1; H304	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
2	butane		
	106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 01-2119474691-32	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 25,00 - < 50,00 % en poids
3	propane		
	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 01-2119486944-21	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas liq.; H280	>= 10,00 - < 25,00 % en poids
4	cyclohexane		

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 01-2119463273-41	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
5	butane-1-ol			
	71-36-3 200-751-6 603-004-00-6 01-2119484630-38	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336	< 2,50	% en poids
6	n-hexane			
	110-54-3 203-777-6 601-037-00-0 01-2119480412-44	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361f Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H336	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	P	-	-	-
2	C, U	-	-	-
3	U	-	-	-
6	-	STOT RE 2; H373: C >= 5%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
6	24 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Mettre en position latérale de sécurité lors de la perte de connaissance et demander les conseils d'un médecin.

Après contact cutané

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire à alimentation autonome en air. Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Observer les réglementations de la protection du travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage recommandée

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Valeur 10 - 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
	MAK (SUVA)		
	Butan (beide Isomere) iso-Butan, n-Butan / Butane (les deux isomères) iso-butane, n-butane		
	VLE (courte durée)	7600	mg/m ³ 3200 ppm
	VLE (8h)	1900	mg/m ³ 800 ppm
2	propane	74-98-6	200-827-9
	MAK (SUVA)		
	Propan / Propane		
	VLE (courte durée)	7200	mg/m ³ 4000 ppm
	VLE (8h)	1800	mg/m ³ 1000 ppm
3	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
	2006/15/EC		
	Cyclohexane		
	VLE (8h)	700	mg/m ³ 200 ppm
	MAK (SUVA)		
	Cyclohexan / Cyclohexane		
	VLE (courte durée)	2800	mg/m ³ 800 ppm
	VLE (8h)	700	mg/m ³ 200 ppm
	Remarque/s	B	
4	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
	MAK (SUVA)		
	n-Butanol / n-Butanol		
	VLE (courte durée)	310	mg/m ³ 100 ppm
	VLE (8h)	310	mg/m ³ 100 ppm
	Remarque/s	SSC B	
5	n-hexane	110-54-3	203-777-6
	2006/15/EC		
	n-Hexane		
	VLE (8h)	72	mg/m ³ 20 ppm
	MAK (SUVA)		
	n-Hexan / n-Hexane		
	VLE (courte durée)	1440	mg/m ³ 400 ppm
	VLE (8h)	180	mg/m ³ 50 ppm
	Remarque/s	H R2 SSC B	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action
	effet	Valeur

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

1	cyclohexane			110-82-7 203-806-2
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2016 mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	700 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1400 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	700 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1400 mg/m ³
2	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	310 mg/m ³
3	n-hexane			110-54-3 203-777-6
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11 mg/kg
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	75 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	cyclohexane			110-82-7 203-806-2
	orale	(chronique) à long terme	systémique	59,7 mg/kg bw/day
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1186 mg/kg
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	206 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	412 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	206 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	412 mg/m ³
2	butane-1-ol			71-36-3 200-751-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	1,562 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,125 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	55,357 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	155 mg/m ³
3	n-hexane			110-54-3 203-777-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	4 mg/kg
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	5,3 mg/kg
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	16 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	cyclohexane		110-82-7 203-806-2
	Eau	eau douce	44,7 µg/L
	Eau	eau marine	4,47 µg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,6 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,36 mg/kg poids sec
	sol	-	0,694 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,24 mg/L
2	butane-1-ol		71-36-3 200-751-6
	Eau	eau douce	0,082 mg/L
	Eau	eau marine	0,008 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,25 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,324 mg/kg poids sec

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Eau	eau marine sédiment	0,032	mg/kg poids sec
sol	-	0,017	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2476	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Equipeement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Demi-masque avec combinaison de filtre, au moins de la classe de filtre A1P2 ou masque de protection à la respiration avec ventilation externe.

Protection des yeux / du visage

Pour se protéger contre les projections de solvant toujours porter des lunettes.

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Porter des gants résistant aux solvants. En cas de contacts prolongés ou répétés: Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau. Voir les informations transmises par le fabricant.

Divers

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
Aérosol	
Couleur	
noir	
Odeur	
de solvant	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	< -20 °C
Source	Fabricant
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Valeur	<	-20	°C
Source	Fabricant		

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Valeur	2	% en vol
Source	Fabricant	

Limites supérieure d'explosion

Valeur	13	% en vol
Source	Fabricant	

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	0,725	g/cm³
Température de référence	20	°C
Source	Fabricant	

Solubilité dans l'eau

Source	Fabricant
Remarque/s	insoluble

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane	74-98-6	200-827-9

log Pow	env.	1,8
Méthode	QSAR	
Source	ECHA	

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
2	n-hexane	110-54-3	203-777-6

log Pow	4
Température de référence	20 °C
Source	ECHA

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH**10.2 Stabilité chimique**

stable si stocké et manipulé correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	AC Hoof & Claw-Spray
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	n-hexane	110-54-3	203-777-6
DL50		24	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
DL50	env.	3430	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
-------------------------------	--	--	--

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane	74-98-6	200-827-9
CL50	>	800000	ppmV
Durée d'exposition		0,25	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
CL50	>	19,07	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50	>	17,76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	fortement irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	Buehler		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
2	n-hexane	110-54-3	203-777-6
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Mutagénicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	Human Lymphocyte		
Méthode	OECD 473		

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Espèces	Salmonella typhimurium
Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
2	butane-1-ol 71-36-3 200-751-6
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	n-hexane 110-54-3 203-777-6
Espèces	Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA1535, TA1537
Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	propane	74-98-6	200-827-9
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		12000	ppm
Type d'examen		Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/Developmental Toxicity Screening Test	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	n-hexane	110-54-3	203-777-6
Espèces		rat	
Méthode		OECD 416	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 422	
Source		ECHA	

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2 propane	74-98-6	200-827-9
Voie d'exposition	par inhalation	
LOAEC	12000	ppm
Espèces	rat	
Méthode	OECD 422	
Source	ECHA	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

La classification a été effectuée selon la méthode de calcul exposée définie dans le règlement (CE) n° 1272/2008 (règlement UE-CLP).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
CL50		4,53	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CL50		1376	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
CE50		0,9	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		1328	mg/l
Durée d'exposition		48	h

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Espèces	Daphnia magna
Méthode	OCDE 202
Source	ECHA

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
NOEC		4,1	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
ErC50		>	4,425 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		225	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2
NOEC		0,9	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6
CE50		4390	mg/l
Durée d'exposition		17	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	butane	106-97-8	203-448-7
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		50	%
Durée		3,46	j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
2	propane	74-98-6	200-827-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		50	%
Durée		3	j
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Évaluation	facilement biodégradable	
3	butane-1-ol	71-36-3 200-751-6
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)	
Valeur	92	%
Durée	20	jour(s)
Méthode	OECD	
Source	ECHA	
Évaluation	facilement biodégradable	

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane	74-98-6	200-827-9
log Pow	env.	1,8	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		
2	n-hexane	110-54-3	203-777-6
log Pow		4	
Température de référence		20	°C
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Les parties composantes dangereuses pour l'environnement figurent au registre 3(Produits contenus dangereux).

Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchets 16 05 04* gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Seulement les cuvettes d'aérosol complètement vidées passer à la récupération des matières secondaires doit

Emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe 2

Code de classification 5F

Numéro ONU UN1950

Nom technique AÉROSOLS

Sources de danger cyclohexane

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

Code de restriction en tunnels	D
Étiquette	2.1
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	2
Numéro ONU	UN1950
Nom et description	AEROSOLS
Sources de danger	cyclohexane
EmS	F-D, S-U
Étiquettes	2.1
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"
Remarque/s	Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins aux Directives pour la groupe d'emballage II.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	2.1
Numéro ONU	UN1950
Nom et description	Aerosols, inflammable
Étiquettes	2.1
Remarque/s	Emballage externe (caisses ou cartons) doit correspondre au moins a la groupe d'emballage II (IATA - directive 5.2 PI203).

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
---	------

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	butane-1-ol	71-36-3	200-751-6	75
2	cyclohexane	110-82-7	203-806-2	57, 75

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray**Code produit:** 13001575**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 16.05.2023**Version remplacée:** 4.2.0, établi le: 15.11.2022**Région:** CH

3	dipentène	138-86-3	205-341-0	75
4	Géraniol	106-24-1	203-377-1	75
5	linalol	78-70-6	201-134-4	75
6	n-hexane	110-54-3	203-777-6	75
7	p-mentha-1,3-diène	99-86-5	202-795-1	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E2, P3a

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
P	La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Eines 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.
U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

Nom commercial : AC Hoof & Claw-Spray

Code produit: 13001575

Version actuelle: 5.0.0, établi le: 16.05.2023

Version remplacée: 4.2.0, établi le: 15.11.2022

Région: CH

UMCO GmbH

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 625812